

P.V de la réunion de la Commission du Haut Niveau du 5 mai 2008 à Montpellier

Etaient présents : Michel PRECLOUX, Henri GASTOU, Jean Paul BRENETON, Jacky VAYEUR.

Etait excusée : Anne-Marie AGEL

Ordre du Jour La labellisation des clubs La mutualisation

Après avoir effectué la lecture point par point des documents du projet fédéral de labellisation. Ces documents ont été présentés aux membres du comité lors du CA en date du 9 février 2007. Le P.V. du CA du 9/2 est lisible sur le site du comité régional <http://languedocroussillon.ffnatation.fr/> dans la rubrique documents divers,

Après avoir étudié les moyens de mise en œuvre de cette labellisation,
Après avoir cherché les possibilités de mutualiser les moyens afin de donner un sens à cette labellisation,

Les membres réunis ce jour le 5 mai 2008, décident à l'unanimité de :

- 1.- Informer les clubs, par courrier et par internet afin qu'ils se fassent connaître (demande écrite à transmettre au siège du Comité Régional) et de pouvoir leur remettre un dossier de demande de label, sachant que la demande d'attribution du label est un acte volontaire et surtout pas une obligation.
- 2.- Transmettre le dossier de demande de label aux clubs demandeurs car le LABEL est une reconnaissance du club en fonction de ses moyens, ses possibilités, son fonctionnement, sa volonté d'évolution, son adhésion à la politique fédérale et du respect des valeurs de notre sport.
- 3.- Analyser le dossier de demande de label en retour, en fonction des conditions des mises en œuvre des labels, des conditions de labellisation, des modalités d'accès au label, des dynamiques de performance, formation et service pour déterminer logiquement le label à décerner (Animation Développement, formation).
- 4.- Contractualiser par le biais d'une convention comprenant des critères bien précis et le respect d'un code de déontologie (chartre éthique).

L'ordre du jour étant épuisé, la commission est levée à 13 heures.

Le Président de la Commission
Michel PRECLOUX